

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 9 février 2021

Apprentissage

[Apprentissage : les CFA résistent au nouveau mode de financement et à la crise](#) : Dans une enquête réalisée en octobre 2020 auprès de 600 centres, France compétences a analysé l'impact croisé de deux ans de financement au coût-contrat et de la crise sanitaire. Si plus des trois quarts des CFA voient des avantages au nouveau mode de financement, la quasi-totalité éprouvent des difficultés dans sa mise en œuvre. Alors que les effectifs de l'apprentissage poursuivent leur progression (+ 11% par rapport à 2019), près des deux tiers des centres sont en bonne santé financière.

[Réforme de l'apprentissage : les compensations des régions "gravées dans le marbre"](#) : Deux arrêtés publiés le 12 janvier 2021 officialisent le dispositif de compensation des charges aux régions suite au transfert du financement de l'apprentissage.

[Pro-A : plus de 40 accords de branche ont été étendus](#) : Le dispositif de promotion ou de reconversion par alternance, Pro-A, prend forme au fur et à mesure de l'extension des accords de branche définissant la liste des certifications éligibles. A ce stade, 46 textes ont passé cette étape. Décryptage de ces accords avec Valérie Michelet, juriste senior à Centre Inffo.

[France compétences prépare les CFA à leurs nouvelles obligations comptables](#) : Les centres de formation d'apprentis (CFA) peuvent d'ores et déjà se familiariser avec la grille des données comptables qu'ils devront fournir à France compétences avant le 15 juillet 2021. L'instance de régulation vient de publier le mode d'emploi de ce processus de « reporting » rendu obligatoire par la loi du 5 septembre 2018.

Compétences qualifications

[France Stratégie publie un document de travail sur "l'inadéquation des compétences"](#) : Un document de travail publié récemment par France Stratégie explore la question de l'inadéquation des compétences. Les auteurs plaident pour une approche renouvelée qui intègre le niveau de diplôme et le domaine de formation.

[Organismes certificateurs : obligation de déclarer les partenaires habilités à préparer aux certifications professionnelles au plus tard le 1er mars](#) : Pour pouvoir dispenser une formation certifiante, un organisme de formation doit être habilité par le certificateur. Dans cette perspective, les organismes et ministères certificateurs doivent identifier l'ensemble des partenaires habilités à préparer leurs certifications. Cette déclaration obligatoire s'effectue auprès de France compétences, via une plateforme web, au plus tard le 1er mars 2021, indique France compétences dans un communiqué récent.

Financement

[Baisse des prises en charge de la formation des professions libérales](#) : Le FIF-PL, fonds interprofessionnel de formation des professions libérales, réduit son enveloppe de prise en charge à cause de la crise sanitaire et de la ponction de 12 % de sa collecte pour le CPF, alors que les demandes de formation ne baissent pas, voire augmentent en raison d'obligations légales dans certaines professions.

Insertion des jeunes

[Aide exceptionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de moins 26 ans en accompagnement individuel intensif](#) : Une aide financière à titre exceptionnel est mise en place à compter du 18 janvier 2021 à destination des jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement individuel intensif par Pôle emploi ou par l'Association pour l'emploi des cadres.

[L'Afpa va piloter un programme d'accompagnement à destination de 35 000 jeunes décrocheurs](#) : Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », la ministre du Travail Elisabeth Borne a inauguré le programme « la Promo 16.18 » à Châteauroux. Confié à l'Afpa, ce programme permettra à 35 000 jeunes en situation de décrochage scolaire de bénéficier en 2021 d'un accompagnement de 13 semaines pour concrétiser un projet d'insertion professionnelle et sociale.

[Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse remet ses propositions pour une Garantie jeunes universelle](#) : Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a remis, jeudi 7 janvier 2021, son rapport sur l'évolution de la Garantie jeunes. Le gouvernement salue un pas vers l'universalisation du dispositif.

[Pilotage des formations qualifiantes pour les jeunes de moins de 30 ans](#) : Pour assurer le déploiement des formations qualifiantes et pré-qualifiantes vers les secteurs et métiers d'avenir dans le cadre du Plan de relance pour les jeunes de moins de 30 ans, une mobilisation coordonnée des interventions et initiatives de Pôle emploi et des Missions locales, en lien avec les Conseils régionaux est demandée aux préfets de région.

Offre formation

[A un an de l'échéance, les prestataires de formation doivent s'engager dans la certification Qualiopi](#) : Le compte à rebours a commencé. Au 1er janvier 2022, la certification Qualiopi conditionnera l'accès aux fonds publics et mutualisés. A un an de l'échéance, de nombreux prestataires de formation n'ont pas encore franchi le pas. Le rythme devrait donc s'accélérer. Loïc Lebigre, consultant à Centre Inffo, décrypte les enjeux d'une nouvelle démarche qualité plus structurée et plus exigeante.

[La Caisse des dépôts dévoile ses travaux visant à assurer la neutralité du moteur de recherche de Mon compte formation](#) : Conçu dans un objectif de neutralité, le moteur de recherche est surveillé par les équipes des statisticiens et celles en charge du développement.



Politique emploi

[Le ministère du Travail donne le coup d'envoi des "Transitions collectives"](#) : Les modalités de mise en œuvre du dispositif « Transitions collectives » conçu pour faciliter la reconversion des salariés dont l'emploi est menacé ont été détaillées dans une instruction du ministère du Travail diffusée le 15 janvier. Son déploiement mobilise de nombreux acteurs au niveau des territoires.

[Le dispositif "Transitions collectives" cherche ses animateurs](#) : « Transitions collectives » est un nouveau dispositif de reconversion professionnelle décidé par le gouvernement. L'association paritaire Certif Pro, animatrice du réseau des Transitions Pro, est chargée de recruter les acteurs au quotidien de cette démarche.

[Transitions collectives : les collectivités parties prenantes dans les 98 premiers projets retenus](#) : Le ministère du Travail a dévoilé le vendredi 22 janvier 2021 la très attendue liste des 98 projets reçus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé fin 2020 dans le cadre de l'expérimentation du dispositif Transitions collectives. Les collectivités et leurs satellites sont très impliqués.